



**Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du jeudi 13 avril 2023 à 18h  
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en  
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-  
sents ou représentés : **25**

Date de la convocation :  
**7 avril 2023**

**Délibération n° DCM23-04-13P14**

**Finances - Budget annexe de la caserne de  
gendarmerie - Budget primitif de l'exercice 2023**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecape, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjointes,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Marie Passieux, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Patrick Javourey, M. Stéphane Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Paquita Médiani, M. Franck Rugani et M. Laurent Dô.

Procurations :

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

-----  
*Rapporteur : Mme Michelle Guibal*

Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé la création d'un budget annexe au budget principal de la Commune pour retracer l'opération de la nouvelle caserne de gendarmerie.

Faisant suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en séance du Conseil Municipal du 29 mars 2023, il est proposé d'approuver le budget primitif du budget annexe de la caserne de gendarmerie pour l'exercice 2023, qui s'équilibre à hauteur de 271 475 € en fonctionnement et 246 382 € en investissement.

Le détail du budget est présenté dans la note brève et synthétique et dans le document établi selon la nomenclature budgétaire et comptable M14 ci-joints, le vote intervenant au niveau du chapitre budgétaire.

Il appartient au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif du budget annexe de la caserne de gendarmerie pour l'exercice 2023, tel que présenté ci-dessus et dans les documents joints.

Cette proposition a reçu l'avis favorable unanime de la commission Ressources et moyens réunie le 5 avril 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif du budget annexe de la caserne de gendarmerie pour l'exercice 2023, tel que présenté dans le document joint, et qui s'équilibre à hauteur de 271 475 € en fonctionnement et 246 382 € en investissement.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE